Envoyé en préfecture le 05/02/2026
Reçu en préfecture le 05/02/2026
Publié le
ID : 022-212202451-20260129-20260101-DE

DEPARTEMENT DES CÔTES D'ARMOR
ARRONDISSEMENT DE LANNION

MAIRIE DE PLUZUNET
TI KER PLUNED

22140 PLUZUNET
Tél. 02.96.47.82.41
Fax. 02.96.47.82.60

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU JEUDI 29 JANVIER 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-neuf janvier à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de M. Romuald COCADIN, Maire

Étaient présents : Romuald COCADIN, Maire, Noël LE CORRE, 1er Adjoint, Thierry CONNAN, 2ème Adjoint, Patricia LE QUÉRÉ, 3ème Adjointe ; Mesdames Caroline CHAPISEAU, Julie GAUTIER, Stéphanie JEGADEN Nadine SCRUIGNEC-DERRIEN conseillères municipales ; Messieurs Jean-Marie INTEM, Joseph LE MOAL, Patrick LE ROUX, Paul PRIGENT, conseillers municipaux.

Absent excusé : M. Benoit LE CARLUER - qui donne procuration à M. Romuald COCADIN

Mme Patricia LE QUÉRÉ est nommée secrétaire de séance.

o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o

Délibération n° 26.01.01

Objet : Mise à jour du tableau des effectifs au 1er février 2026

Vu le Code général des collectivités territoriales notamment les articles R.2313-3 et L.2313-1 ;

Vu le Code Général de la Fonction Publique ;

Vu la délibération n° 25-10-01 du 23/10/2025 fixant à 100% les rations promus-promouvables ;

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que :

Conformément à l'article L. 313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de 'établissement. Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois permanents nécessaires au fonctionnement des services (création - suppression - modification de la durée hebdomadaire d'un poste).

Dans ce cadre, il est proposé au conseil municipal de modifier le tableau des effectifs au vu des mouvements suivants :

Envoyé en préfecture le 05/02/2026
Reçu en préfecture le 05/02/2026
Publié le
ID : 022-212202451-20260129-20260101-DE

Service Administratif :

- **Avancement de grade à l'ancienneté**

Création :
Création d'un poste de Rédacteur Principal de 1ère classe au 1er février 2026.

Nomination :
Nomination d'un agent actuellement au grade de Rédacteur Principal de 2ème classe au grade de Rédacteur Principal de 1ère classe au 1er février 2026.

Suppression :
Suppression d'un poste au grade de Rédacteur Principal de 2ème classe, suite à la nomination d'un agent au grade de Rédacteur Principal de 1ère classe susmentionné à compter du 1er février 2026

Service Technique

- **Création de poste**

Création d'un poste d'adjoint technique principal 1ère classe à temps non complet 32h/semaine.

Entendu l'exposé de Monsieur Le Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **ADOPTE** le tableau des effectifs à compter du 1er février 2026, tel qu'annexé à la présente délibération ;
- **DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget.

Fait et délibéré, à Pluzunet les jour, mois et an précités

Pour extrait conforme au registre dûment signé

La secrétaire de séance,
Patricia LE QUÉRÉ

Le Maire,
Romuald COCADIN

MAIRIE DE PLUZUNET 22140 (Côtes-d'Armor)

Commune de Pluzunet - emplois permanents statutaires							
GRADES	Catégorie	Emplois permanents					
		Au 29 janvier 2026	Pourvus	Vacant	Au 1er février 2026	Pourvus	Vacant
Service Administratif - Médiathèque							
Rédacteur Principal 1ère classe à temps complet	B	0	0	0	1	1	0
Rédacteur Principal 2ème classe à temps complet	B	1	1	0	0	0	0
Adjoint du patrimoine Principal 1ère classe 32h/semaine	C	1	1	0	1	1	0
Adjoint administratif à temps complet	C	1	1	0	1	1	0
Total service administratif		**3**	**3**	**0**	**3**	**3**	**1**
Service Technique							
Adjoint Technique Principal 1ère classe à temps complet	C	2	1	1	2	1	1
Adjoint Technique Principal 1ère classe 32h/semaine	C	1	1	0	2	2	0
Adjoint Technique Principal 1ère classe 28h/semaine	C	1	1	0	1	0	1
Adjoint Technique Principal 2ème classe 28h/semaine	C	1	1	0	1	1	0
Adjoint Technique à temps complet	C	1	1	0	1	1	0
Adjoint Technique 32h/semaine	C	1	1	0	1	1	0
Adjoint Technique 28h/semaine	C	1	1	0	1	1	0
Adjoint Technique 25h/semaine	C	1	1	0	1	1	0
Total service technique		**9**	**8**	**1**	**10**	**8**	**2**
Total Commune		**12**	**11**	**1**	**13**	**11**	**2**

Envoyé en préfecture le 05/02/2026
Reçu en préfecture le 05/02/2026
Publié le
ID : 022-212202451-20260129-20260101-DE